Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_006-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_006-DE

N° B_DEL_2026_006

Objet **Environnement**

Breizh bocage – Appel à projet n°3 - Demande de financement des travaux bocagers 2025-2026 et animation 2026

Projet de territoire : AXE 1 Un territoire durable : Réussir la transition écologique et énergétique avec tous les acteurs

Le programme Breizh bocage 3 fonctionne sous la forme d'appels à projet annuels (travaux et animation). Les demandes d'aides peuvent être déposées du 15/01/26 au 15/03/26 pour l'animation 2026 et les travaux de l'hiver 2025-2026.

Pour Breizh Bocage Travaux : financement des dépenses éligibles HT pour les bénéficiaires publics et organismes reconnus de droit public selon un barème de coûts simplifiés avec un minimum d'autofinancement de 35 %.

Sont concernés :
-les travaux de plantation (création de haies, de talus, de billons à la charrue forestière, travaux de régénération naturelle) dont la fourniture des plants, protections gibiers et paillage ;
-les travaux de dégagements des plants,
-la réalisation de plan de gestion conforme au cadre type Plan de Gestion Durable de la Haie,
-les travaux de réhabilitation de haies,
-les dépenses de personnels liées à la réalisation des travaux de régénération naturelle et de réhabilitation, aux démarches préalables et au suivi des travaux.

Pour Breizh Bocage Animation : financement des dépenses éligibles HT pour les bénéficiaires publics et organismes reconnus de droit public selon un barème de coûts simplifiés avec un minimum d'autofinancement de 50 %.

Sont concernées les dépenses de personnels pour l'animation du dispositif du 1er janvier au 31 décembre 2026 : évaluation de la stratégie, protection du bocage existant par l'accompagnement de documents d'urbanisme, démonstrations de taille, animation des MAEC Biodiversité-Ligneux IAE1, sensibilisation, communication, formations, etc.

Pour le présent appel à projet, 5,4kms de plantation sont prévus au programme de travaux de l'hiver 2025-2026, sur les communes de Andouillé-Neuville, Feins, Gahard, Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Symphorien, Sens-de-Bretagne et Vieux vy s/Couesnon. Un plan de gestion durable de la haie est projeté pour 2026 sur le parcellaire communautaire.

Le plan de financement concernant l'appel à projets travaux est établi à partir de coûts simplifiés par type de travaux. L'opération est prévue du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2026.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL TRAVAUX 2025-2026		
Financeurs publics	Taux de soutien	Montant (en euros HT)
Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental, Financements européens (FEADER)	65 %	75 578,91
Autofinancement	35 %	40 696,33
TOTAL TRAVAUX	**100 %**	**116 275,24**

Le plan de financement concernant l'appel à projets animation est établi à partir d'un coût forfaitaire horaire unique de 34,12€/heure.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ANIMATION 2026		
Financeurs publics	Taux de soutien	Montant (en euros HT)
Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental	50 %	6 806,94

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_006-DE

Financements européens (FEADER)		
Autofinancement	50 %	6 806,94
TOTAL ANIMATION	**100 %**	**13 613,88**

Monsieur le Président propose de valider le projet et les plans de financement prévisionnels ci-dessus, et de l'autoriser à solliciter les financements auprès de la Région Bretagne.

Vu les compétences de la Communauté de communes,

Vu la délibération n°DEL_2023_161 approuvant la feuille de route stratégique Breizh Bocage 2023-2027,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE les plans de financement prévisionnels suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL TRAVAUX 2025-2026		
Financeurs publics	Taux de soutien	Montant (en euros HT)
Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental, Financements européens (FEADER)	65 %	75 578,91
Autofinancement	35 %	40 696,33
TOTAL TRAVAUX	**100 %**	**116 275,24**

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ANIMATION 2026		
Financeurs publics	Taux de soutien	Montant (en euros HT)
Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental Financements européens (FEADER)	50 %	6 806,94
Autofinancement	50 %	6 806,94
TOTAL ANIMATION	**100 %**	**13 613,88**

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Bretagne (guichet unique) : au titre de « Breizh Bocage Travaux » pour un montant de 116 275,24 euros HT, et au titre de « Breizh bocage Animation » pour un montant de 13 613,88 euros HT.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

